

Contribution de la CRFB de Normandie aux Assises de la forêt et du bois

La commission régionale de la forêt et du bois de Normandie s'est réunie le 7 décembre 2021 pour élaborer sa contribution aux Assises nationales de la forêt et du bois. Cette contribution repose d'une part sur des actions déjà mises en œuvre en Normandie, et d'autre part sur des besoins identifiés par les membres de la CRFB en réunion du 7 décembre. Les actions proposées répondent au contexte normand, mais peuvent également présenter un intérêt pour d'autres régions aux caractéristiques similaires ou rencontrant les mêmes types de problématiques.

La CRFB a retenu 8 actions :

- **NO_1** [Thématique 1] : Sensibiliser, animer pour prévenir les risques climatiques en forêt (notamment incendies, tempêtes, dépérissement)
- **NO_2** [Thématique 2] : Analyser la gestion prévisionnelle des propriétés forestières privées au travers des PSG
- **NO_3** [Thématique 2] : Améliorer la connaissance et la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière
- **NO_4** [Thématique 3] : Conforter et/ou développer les bonnes pratiques en matière de bois énergie
- **NO_5** [Thématique 3] : Ventes des bois et contrats (en Normandie)
- **NO_6** [Thématique 4] : Dialogue forestier : sujets à controverses (en Normandie)
- **NO_7** [Thématique 4] : La forêt au-delà de la production de bois !
- **NO_8** [Thématique transversale] : Donner de la lisibilité sur les aides à la filière forêt-bois.

Par ailleurs, les membres de la CRFB ont souhaité appeler l'attention des présidents et rapporteurs des Assises sur deux sujets important :

- L'importance de savoir, au-delà des exigences du règlement bois de l'Union européenne (RBUE), si les principes de gestion durable sont respectés dans les forêts dans lesquelles ont été prélevés les bois importés ;
- La nécessaire valorisation économique des services écosystémiques rendus par la forêt notamment par le biais de paiements pour services environnementaux (PSE), marchands ou non.

NO_1 [GT1] Sensibiliser, animer pour prévenir les risques climatiques en forêt (notamment incendies, tempêtes, dépérissements, ruissellements)

<p>Description de l'action proposée</p>	<p>Connaitre les risques Former les élus et collectivités, ainsi que le public « jeunes », souvent moins informés sur les risques inhérents au changement climatique sur la forêt (notamment incendie, tempête, sécheresse, ruissellement...)</p> <ul style="list-style-type: none"> • en mutualisant les actions des chartes forestières de territoire • en valorisant la capacité d'animation commune des collectivités (URCOFOR) <p>Protéger En réduisant les risques : identifier et partager les pratiques sylvicoles permettant de réduire les risques (incendie, ruissellement, ravinement ...)</p> <p>En facilitant l'intervention des secours : identifier les besoins des SDIS ; mettre à disposition des SDIS les cartographies des dessertes ; introduire la réflexion « incendie » dans les DGD (localisation des accès, des points d'eau...)</p> <p>Améliorer la connaissance sur le stockage du carbone En organisant les échanges avec le GIEC Normand (qui capitalise des données régionales)</p> <p>En exploitant les références pour pouvoir suivre les évolutions (en particulier, suivi de l'effet des pratiques sylvicoles) : évaluation initiale du stock de CO₂ séquestré (dans les arbres et dans le sol), notamment avec la régionalisation du bilan carbone de la filière forêt-bois par l'IGN (indicateurs de gestion durable)</p> <p>En simplifiant et en vulgarisant les « outils carbone » (comme les méthodes forêt du Label Bas Carbone) à destination des propriétaires forestiers et des gestionnaires</p>
<p>Objectifs de résultat attendus au regard de la thématique du GT 1</p>	<p>Thématique 1 - Axe de travail : <i>Comment mieux prévenir et renforcer la protection de ce stock de carbone forestier contre les impacts des catastrophes (incendies, tempêtes, évènements climatiques...) dans un scénario de réchauffement climatique (par ex. +2°C) ?</i></p> <p>La Normandie est actuellement moins concernée que d'autres régions par certains risques majeurs induits par le changement climatique (incendie, sécheresse...).</p> <p>Les objectifs sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • permettre une meilleure acculturation sur le sujet, • disposer d'outils adaptés • mutualiser les résultats et outils issus des travaux en forêts publiques et en forêts privées
<p>Contraintes à lever</p>	<p>Existence d'outils simplifiés pour connaître la gestion du carbone en forêt</p> <p>Vulgarisation des travaux scientifiques et des outils : Diffusion/Connaissance/ Appropriation des méthodes</p> <p>Moyens (humains et financiers) permettant aux acteurs de participer aux actions (notamment pour les structures privées)</p>

NO_2 [GT 2] Analyser la gestion prévisionnelle des propriétés forestières privées au travers des PSG

<p>Description de l'action proposée</p>	<p>Construire une vision globale des prévisions de gestion des forêts privées sous DGD Analyser le contenu des PSG au fil des révisions:</p> <ul style="list-style-type: none"> • évolution des prévisions de renouvellement • analyse des prévisions de coupes d'amélioration par rapport aux recommandations sylvicoles <p>Élaborer pour les propriétaires forestiers des outils d'analyse d'un renouvellement suffisant Développer la pratique des IBP (indices biodiversité potentielles) dans l'état de lieux des PSG</p> <p>Proposer des mutualisations de gestion entre forêts privées et forêts publiques</p>
<p>Objectifs de résultat attendus au regard de la thématique du GT 2</p>	<p>Thématique 2 - Axe de travail : <i>Comment dépasser le « plafond de verre » des 30% des forêts privées sous document de gestion durable ?</i></p> <p>En Normandie, l'ensemble de la surface forestière privée couverte par un document de gestion durable s'élève à 151 000 ha, soit environ 50 % de la forêt privée normande ; la Normandie n'est donc pas concernée par le « plafond de verre » évoqué au niveau national. Toutefois, la feuille de route de l'adaptation au changement climatique identifie comme une des conditions de réussite que les propriétaires forestiers soient mobilisés et engagés dans une gestion proactive. L'analyse à intervalles réguliers du contenu des PSG présentés à l'agrément permettra d'avoir une vision globale de la gestion prévisionnelle de ces forêts.</p>
<p>Contraintes à lever</p>	

NO_3 [GT 2] Améliorer la connaissance et la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière	
Description de l'action proposée	<p>Partager entre acteurs forestiers et acteurs environnementaux Mettre en place un moment d'échange, voire une « charte » de bonnes pratiques de dialogue, permettant de renforcer la collaboration entre naturalistes et sylviculteurs, entre techniciens « biodiversité » et techniciens « forêt »</p> <p>Développer les relations entre gestionnaires de la forêt pour échanger sur les bonnes pratiques mises en œuvre (par exemple, dans le cadre du plan national/régional d'actions chiroptères)</p> <p>Améliorer la connaissance sur la biodiversité et la formation des propriétaires forestiers : Développer l'usage des outils de type « indice de biodiversité potentielle » (IBP)</p> <p>Partager la connaissance sur les outils de gestion des forêts publiques et ceux des forêts privées ; élaborer un socle commun de prescriptions (« règles de l'art »)</p> <p>Identifier les pratiques sylvicoles ayant un impact sur la biodiversité</p>
Objectifs de résultat attendus au regard de la thématique du GT 2	<p><i>Observation des membres de la CRFB :</i> <i>Au niveau national, le titre de la thématique du GT2 affiche un objectif de préservation de la biodiversité, mais aucun des axes de travail de ce GT ne porte concrètement sur ce sujet.</i></p> <p>Les objectifs de l'action sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de partager sur ce que chacun met derrière la notion de « biodiversité » • d'échanger sur les contraintes liées à la gestion forestière et les souhaits des naturalistes pour identifier les points de convergence et divergence, notamment sur des exemples « terrain » • et plus globalement, d'améliorer la prise en compte de la biodiversité dans la gestion forestière, notamment grâce à de meilleurs échanges entre « monde forestier » et « monde naturaliste »
Contraintes à lever	<p>Éclatement des compétences et des connaissances entre une multiplicité d'intervenants Appropriation des sujets forêts par l'Office français de la biodiversité (OFB) et l'Agence régionale de la biodiversité (ANBDD en Normandie), pour favoriser les situations de dialogue et de médiation</p>

NO_4 [GT 3] Conforter et/ou développer les bonnes pratiques en matière de bois énergie	
Description de l'action proposée	<ul style="list-style-type: none"> • Conforter la connaissance et les données (commission approvisionnement, observatoire, ...) • Intégrer les haies dans les réflexions sur le bois énergie • Conforter les circuits courts pour l'approvisionnement bois énergie des chaufferies/ industries du territoire <p><u>Bois à usage domestique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Inciter les entreprises productrices de bois bûche à adhérer à la marque Normandie Bois bûche • Inciter les propriétaires à vendre leur bois à des entreprises locales labélisées • Communiquer auprès des particuliers
Objectifs de résultat attendus au regard de la thématique du GT 3	<p>Thématique 3 - Axe de travail : <i>Comment développer une solidarité de filière permettant une pleine valorisation de la ressource disponible, la pérennité des approvisionnements et le renforcement de notre souveraineté en produits bois et en énergie ?</i></p> <p>Anticiper les périodes de tension, par un dialogue en amont sur les consommations prévisionnelles</p> <p>Acquérir une meilleure visibilité sur le bois de chauffage domestique (volumes, circuits, ...)</p> <p>Suivre l'équilibre des usages bois d'œuvre, bois d'industrie, bois énergie</p>
Contraintes à lever	<p>Connaissance des consommations en bois énergie, y compris pour le bois domestique</p> <p>Connaissance de la ressource et des flux de consommation entre régions</p> <p>Proportion forte de bois vendu en dehors des circuits commerciaux officiels</p> <p>Intégration des coûts de logistique dans les prix</p> <p>Produits de faible valeur</p> <p>Respect des clauses d'exploitation pour la préservation des sols et des milieux, gestion raisonnée des rémanents</p> <p>Structuration des entreprises de travaux et d'exploitation - Respect des règles de sécurité des chantiers</p>

NO_5 [GT 3] Ventes des bois et contrats (en Normandie)

<p>Description de l'action proposée</p>	<p>Modalités des ventes de bois et opportunités de mettre en place des contrats d'approvisionnement et/ou de nouveaux modes de vente</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recensement et synthèse des pratiques et modes de ventes entre tous les acteurs (différents maillons de la filière); partage des atouts et faiblesses ; mise en ligne de documents types • Identification des freins à la contractualisation • Propositions de pistes pour optimiser les clauses des contrats selon les situations et notamment pour les petites quantités • Imaginer et favoriser de nouveaux modes de ventes • Mettre en œuvre les recommandations des travaux nationaux (Mission CGAAER 2021)
<p>Objectifs de résultat attendus au regard de la thématique du GT 3</p>	<p>Thématique 3 - Axe de travail : <i>Comment développer une contractualisation au sein de la filière susceptible de garantir une juste rémunération de chaque maillon ?</i></p> <p>Sécuriser les approvisionnements et les prix dans tous les maillons de la filière et jusqu'à la deuxième transformation Gagner en stabilité et en visibilité Disposer de modèles de contrat de vente ou d'approvisionnement ; prévoir des clauses particulières tenant compte des problématiques environnementales et climatiques (préservation des physique et chimique des sols) et des compensations économiques lors d'arrêt de l'activité, sécurisant les parties prenantes Valoriser la ressource régionale (ressource bois, produits bois et compétences) Développer les filières courtes Maintenir la valeur ajoutée sur le territoire</p>
<p>Contraintes à lever</p>	<p>Maintien d'un équilibre sur les marchés, sans distorsion, entre les entreprises Visibilité sur les cours des bois, des produits Adhésion des acteurs ; esprit de filière Visibilité (objective) des domaines d'activité des acteurs au travers de la commission approvisionnement Élaboration d'outils opérationnels de regroupement en forêt privée et en forêt publique (collectivités) notamment sur les petites quantités (volume, essence, qualité...) Coûts de la logistique (regroupement, transport, chantiers, ...) intégré dans les prix Mise à disposition d'une animation dédiée (complexification de la gestion et de la logistique) Existence d'unités de première transformation de proximité</p>

NO_6 [GT 4] Dialogue forestier : sujets à controverses (en Normandie)

<p>Description de l'action proposée</p>	<p>Échanger / dialoguer autour de sujets forestiers « à controverse » : favoriser l'expression de chacun, dépasser les idées reçues et écouter les points de vues divergents</p> <ul style="list-style-type: none"> - Colloques thématiques - Actions pédagogiques et de sensibilisation auprès du grand public - Etat des lieux des perceptions des divers acteurs (enquête) - Dialogues entre acteurs de la forêt, de l'environnement et grand public - Synthèse et diffusion des échanges <p><i>3 années d'expérience en Normandie pour cette action</i></p>
<p>Objectifs de résultat attendus au regard de la thématique du GT 4</p>	<p>Thématique 4 - Axe de travail : <i>Comment renouer le dialogue et la confiance dans les territoires sous tension ? Quelles sont les espaces de concertation/dialogue à créer ? À quelle échelle ? Pour quel rôle ? Quels sujets de controverses appellent un effort de dialogue particulier et comment dépasser ces controverses pour garantir une gestion durable des forêts ?</i></p> <p>Meilleure compréhension des faits et des opinions de chacun sur des sujets à controverse Eviter les polémiques sans issue / sans fondements Mettre en évidence des marges de manœuvre pour des pratiques sylvicoles vertueuses Initier la rencontre et le dialogue entre acteurs issus de domaines éloignés</p>
<p>Contraintes à lever</p>	<p>A priori, idées reçues ou véhiculées par les médias Mobilisation des interlocuteurs, au-delà des seuls acteurs de la filière forêt bois Capacité à développer des modalités d'échange avec le grand public Outils innovants d'échanges et de médiation entre le grand public et les professionnels Moyens financiers Implication des collectivités territoriales dans les débats Équilibre entre les différentes fonctions de la forêt et la gestion</p>

NO_7 [GT 4] La forêt au-delà de la production de bois !

<p>Description de l'action proposée</p>	<p>Mobiliser et sensibiliser les publics à la forêt Développer les actions culturelles en forêt</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sorties « nature » des professionnels forestiers et des associations de protection de l'environnement • Développer des partenariats entre acteurs de la filière forêt-bois et acteurs du domaine culturel • Créer des activités et outils pédagogiques innovants et attractifs • Valoriser les sciences participatives
<p>Objectifs de résultat attendus au regard de la thématique du GT 4</p>	<p>Thématique 4 - Axe de travail : <i>Comment mieux communiquer sur la forêt et les enjeux de gestion auprès du grand public ?</i></p> <p>Structurer une communication : Quel message ? Où le dire ? Comment le passer ? Faire connaître les services écosystémiques rendus par la forêt et les mettre en valeur Faire connaître la forêt / amener la culture à des publics n'y ayant pas accès (scolaires en secteurs défavorisés, public en réinsertion)</p>
<p>Contraintes à lever</p>	<p>« Neutralité » des messages sur la forêt : ne pas tomber dans les débats productivité / biodiversité Surinformation et sollicitation permanente, orientation naturelle vers les sujets polémiques Connaître les personnes « source » Accès aux forêts privées (autorisation propriétaire, chasse, ...); rémunération des services rendus Gestion des périphériques liés à la fréquentation et à l'accueil (mise en sécurité, déchets, stationnement...) Sujets techniques peu attrayants Coûts de la communication et des actions Rémunération des services rendus par la forêt</p>

NO_8 [Action transversale] Donner de la lisibilité sur les aides à la filière forêt-bois

<p>Description de l'action proposée</p>	<p>Améliorer l'identification des aides existantes Au niveau national, établir une liste des dispositifs nationaux d'aide destinés</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ aux entreprises de l'amont ○ aux entreprises de la 1^{ère} transformation <p>Au niveau régional, créer des outils permettant à différents publics (propriétaires forestiers, entreprises de l'amont, entreprises de la 1^{ère} transformation) d'identifier les aides de niveau régional et/ou national qui leur sont destinées</p> <p>Accompagner les porteurs de projets Au niveau régional, développer l'accompagnement pour certaines catégories de bénéficiaires potentiels (propriétaires forestiers, entrepreneurs de travaux forestiers et exploitants forestiers)</p>
<p>Objectifs de résultat</p>	<p>Le sujet des aides est transversal aux différentes thématiques des Assises. L'objectif de l'action est de faciliter l'accès aux aides grâce à une information centralisée et un accompagnement spécialisé</p>
<p>Contraintes à lever</p>	<p>Dispersion de l'information Complexité de certains dispositifs</p>